

AG CNS Ninjutsu Carpentras le 27 avril 2019

Sont présents ou représentés les dojo:

Bujinkan Kanji d'Annecy, Gakko Dento de Belfort, Tekio Sei de Besançon, Bujinkan Limousin Meushi Dojo de Bessines sur Gartempe, Inochi Dojo de Blotzheim, Bujinkan Aquitaine de Bordeaux, Kageryu Dojo de Carpentras, Bujinkan Shinobi Dojo de Dijon, Bujinkan Tenryu Dojo de Dijon, CAMDG de Griesheim sur Souffel, Bujinkan Dojo de Laxou, Bujinkan Nakaima Dojo de Lyon, USML Ninjutsu de Maisons Lafitte, Bujinkan Shinobi Dojo de Marseille, Bujinkan Wakachiai Dojo de Montpellier, CSAEM de Paris, Bujinkan Ile de France de Paris, Bujinkan Dojo Catalan de Perpignan, Bujinkan Dojo Gard de Saint-Siffret, Bujinkan Seine Essonne Dojo de Soisy sur Seine, Bujinkan Niten Dojo de Strasbourg, Bujinkan Toulouse, Koryu Dojo de Tourcoing.

Sont excusés ou invités les dojo:

CLAM de Nantes et Bujinkan France de Vincennes

La séance est ouverte à 16h30 en présence de Martine et Patrick Stanczak qui représentent Georges Mojescik, Président de la FFST.

En tant que représentant de la CNS Ninjutsu, Didier Chasserot remercie les participants qui témoignent du dynamisme de notre discipline.

Notre pratique est en mouvement avec des ouvertures de dojos par des ninjas faisant partie des nouvelles générations plus récentes dans la discipline. Il est du devoir des « anciens » de veiller au bon déroulement de cette transmission.

Les programmes des stages sont à revoir pour éviter les doublons ou les stages trop proches et redondants.

Les deux stages fédéraux annuels se sont très bien passés (novembre à Besançon et avril à Carpentras).

En février l'école des cadres à Paris a connu une bonne fréquentation et a permis d'approfondir les connaissances des enseignants.

Le 29 septembre, passage du DIF spécifique à Paris avec six candidats. Deux sont déjà reçus, les autres doivent achever leurs cursus.

Pour les prochains candidats qui voudront passer le DIF, il est rappelé que le délai maximal est de deux ans pour terminer son cursus et que le travail écrit est à présenter avant l'examen spécifique.

Marie Claude TIRET travaille actuellement sur une mise à jour du déroulement de l'examen spécifique et elle prépare une fiche pédagogique afin d'avoir un support de cours de référence.

Pour mémoire, le DIF s'obtient de trois façons : examen (tronc commun et spécifique), équivalence (avec un autre diplôme reconnu réglementairement) ou VAE (expériences techniques, pédagogiques et associatives). Tous les DIF délivrés l'ont été dans ce cadre strict. Un DIF est opposable en cas de remise en cause des capacités d'une personne à enseigner et peut être exigé par une municipalité pour mettre une salle à disposition.

Un enseignant qui ne peut justifier d'un diplôme réglementaire (français ou de l'Union Européenne) peut se voir interpellé sur la qualité ou les modalités son enseignement.

Élections au sein de la CNS Ninjutsu :

L'équipe en place est reconduite à l'unanimité avec l'organigramme suivant :

- Responsable de la CNS : Didier CHASSEROT
- Secrétaire et kunoichi : Marcelle TERRAL
- Secourisme : Sébastien CAMUS
- Pédagogie et examens : Marie Claude TIRET

Les prochaines rencontres fédérales auront lieu à : Strasbourg (novembre 2019), Besançon (mai 2020), Tourcoing (novembre 2020) et Montpellier (2021).

Les prochaines écoles de cadres ne sont pas fixées (Paris École Militaire est volontaire)

Les candidats au DIF doivent se manifester puisque les sessions d'examen sont organisées quand il y a au minimum 5 candidats.

Les perspectives d'évolution du Bujinkan sont liées à l'état de santé d'Hatsumi Senseï. Il sort d'un récent séjour à l'hôpital et doit encore se ménager. Pour le reste, ce ne sont que suppositions et/ou inventions plus ou moins bienveillantes et intéressées. Donc « shut up and train ».

Au niveau français, la mutation du Ministère de la Jeunesse et des Sports continue avec la mise en activité de l'Agence Nationale du Sport et la dissolution du CNDS. Cela entraîne une exigence encore plus importante de rigueur administrative au sein de toutes les fédérations et la FFST n'échappe pas à cela.

Le ministère va être regardant au niveau du contrôle de ce cadre réglementaire.

Afin d'éviter tous quiproquos ou polémiques, il est indispensable de faire attention dans toutes les opérations de communication par exemple : évitez de vous promener cagoulés et armés de votre katana favori et si vous tenez absolument à mentionner votre grade pour être vraiment certain qu'on s'en souviendra, n'oubliez pas de préciser " X ème dan Bujinkan Tokyo". Ceci vous évitera d'avoir à vous justifier devant un juge pour « association de malfaiteurs », « port d'arme illégal » ou d'un rappel de l'article L212-5 du Code du Sport.

Pour les cartes Bujinkan (anciennement délivrées par le Hombu Dojo), Hatsumi Senseï avait souhaité que les Jugodan puis les Dai-Shihan les délivrent à leur tour, puis a abandonné cette idée. Les cartes sont prêtes à être éditées mais l'assemblée décide leur mise en sommeil jusqu'à nouvel ordre.

Gérald Bergès propose la réalisation d'un petit film destiné à une communication sur internet ou en diffusion vidéo en local afin de faire connaître le ninjutsu. Certaines réalisations circulent déjà (Berlin, Mexique et Danemark) et sont de bonne qualité. Il est chargé de faire une étude préalable (faisabilité, contraintes, coût, etc.)

La page Facebook FFST-Ninjutsu est destinée à la communication fédérale sur le Ninjutsu. Donc, seuls les stages fédéraux y sont publiés et les adhésions au groupe sont restreintes aux licenciés (ou susceptibles de l'être). Il existe d'autres pages destinées à la publication de tous les stages et d'autres groupes pour les pratiquants du Bujinkan.

La séance est levée à 18h40.